

Justificatif généré le 21/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

21/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288703>

N° d'annonce :

602181

Par acte en date du 15 Avril 2022 , il a été constitué une société civile immobilière :

**Dénomination :**

SCI OHEL 52

**Capital :** 100 Euros

**Siège social :** 19, Rue Pradier 75019 PARIS

**Objet :** l'acquisition de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce. La gestion et l'administration desdits biens ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire, la gestion et l'administration desdits biens ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire, l'emprunt des fonds nécessaires aux acquisitions sus relatées et la constitution des garanties y relatives et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

**Durée :** 99 ans

**Gérance :** FENECH Goël 28 avenue Simon Bolivar 75019 PARIS

Les cessions de parts sociales entre vifs sont libres entre associés, entre ascendants et descendants comme encore entre conjoints. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés.

Immatriculation au RCS de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeG98RL32**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG98RL32>